

# Assemblée Générale Ordinaire Mardi Seize (16) Avril 2019 Abidjan

# Sommaire



## Table des matières

Chiffres clés 2018 .....	4
Rapport du Président du Conseil d'Administration.....	8
Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire.....	14
Conseil d'Administration et Equipe de Direction .....	22
Rapport de Gestion du Conseil d'Administration .....	24
Rapport des Commissaires aux Comptes .....	32
Comptes annuels 2018 soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire .....	36
Proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2018 .....	42
Démission d'un Administrateur Nomination d'Administrateurs .....	46
Projets de résolutions .....	52
Autres informations sur Ecobank Côte d'Ivoire .....	58
Annexes .....	64

01

**Chiffres clés 2018**

Choix Service 

Transfert 

Bénéficiaire 

Koffi

Idrissa

Seri

Montant : 500 Fcfa

CODE PIN : \* \* \* \*

ENVOYER



# Chiffres clés 2018

Produit Net Bancaire

**85** mds F CFA  
+ 14 % vs 2017

Résultat Net

**21** mds F CFA  
-9 % vs 2017

Total Bilan

**1 468** mds F CFA  
-1 % vs 2017

Dépôts clientèle

**869** mds F CFA  
+ 1 % vs 2017

Crédits à la clientèle

**755** mds F CFA  
+ 12 % vs 2017

Capitaux Propres

**109** mds F CFA  
-2 % vs 2017



**710**  
Collaborateurs



**300 683** Clients



**143**  
GAB

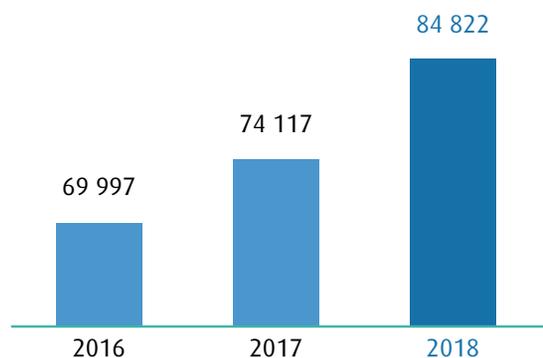


Présente dans **17** villes

Avec un réseau de **49** agences

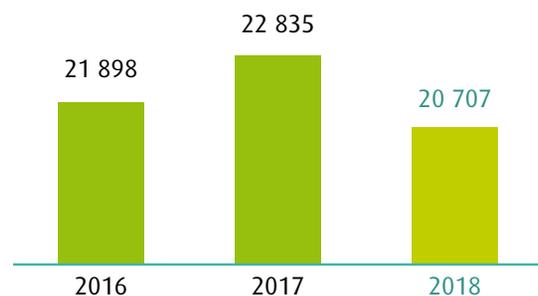
### Produit Net Bancaire (Millions Francs CFA)

- + 14 % vs 2017
- TCAM\* de 10 %



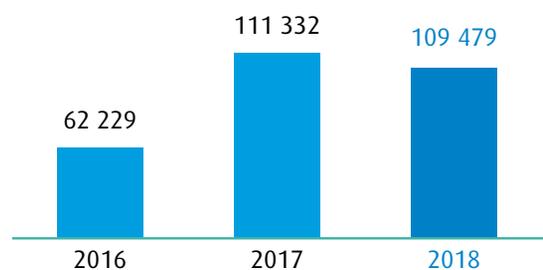
### Résultat Net (Millions Francs CFA)

- -9 % vs 2017
- TCAM\* de -3 %



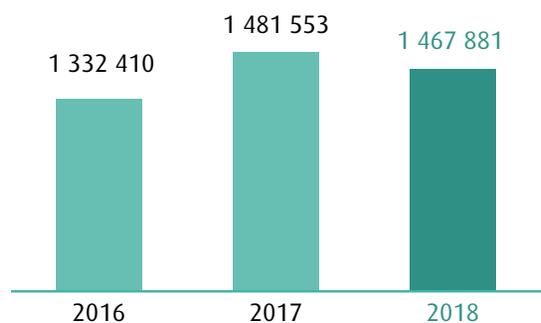
### Capitaux Propres (Millions Francs CFA)

- -2 % vs 2017
- TCAM\* de 39 %



### Total Bilan (Millions Francs CFA)

- -1 % vs 2017
- TCAM\* de 5 %



\* TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

# Rapport du Président du Conseil d'Administration

# 02

Choix Service

Lien Carte

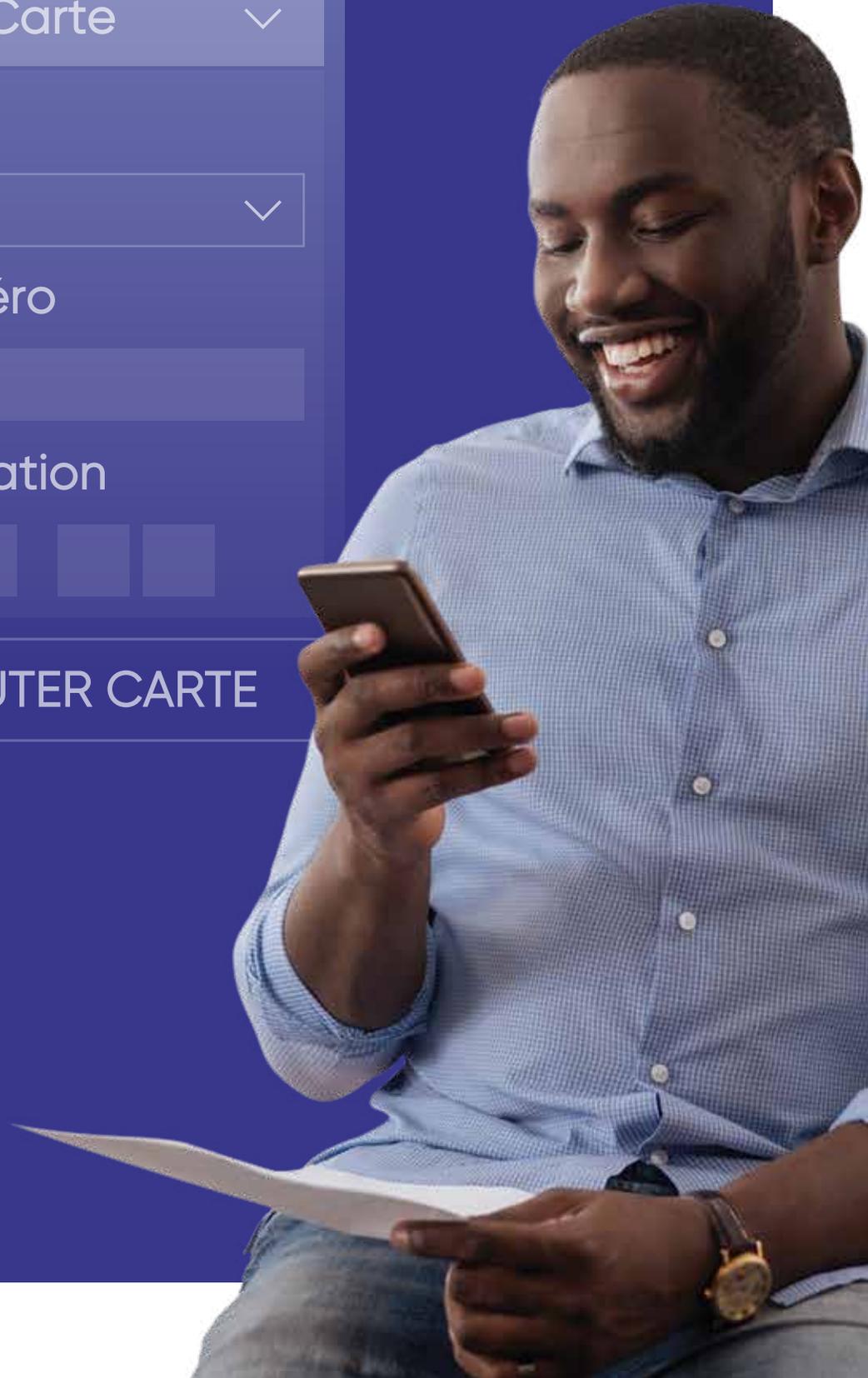
Type

VISA

Numéro

Expiration

AJOUTER CARTE



# Rapport du Président du Conseil d'Administration



Mesdames et Messieurs,  
Chers Actionnaires,

Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue à la présente Assemblée Générale.

En ma qualité de Président du Conseil d'Administration, je vous adresse mon message à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire relative à la clôture de l'exercice 2018.

Mon message se présente sous forme de rapport conformément aux dispositions des articles 831-2 et 831-3 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique.

L'année 2018 a été plus difficile que prévu à bien des égards.

En effet, elle a été marquée par la réforme réglementaire avec l'entrée en vigueur du nouveau plan comptable bancaire et du nouveau dispositif prudentiel applicables aux établissements de crédit et aux compagnies financières de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). Les banques ont été amenées à réviser leurs procédures d'opérations et de crédits et à mettre leur système d'information en adéquation avec les nouvelles règles édictées.

Par ailleurs, l'effondrement des cours du cacao et du café a affecté l'économie ivoirienne et corrélativement les revenus des exportateurs, occasionnant des créances douteuses importantes à provisionner par les banques.

Nos résultats financiers ont été durement affectés par ces événements.

Le Conseil d'Administration et la Direction Générale ont fait front ensemble pour maintenir le cap des bonnes performances. Ce qui n'était pas une tâche aisée.

## Au titre des performances financières en 2018

Nos résultats financiers de l'exercice 2018 ont été certes positifs, mais n'ont pas été à la hauteur de nos objectifs et ne sont en aucun cas représentatifs du solide potentiel bénéficiaire de notre Banque.

Au 31 Décembre 2018 :

- Le total du bilan s'est établi à 1 468 Milliards de Francs CFA contre 1 482 Milliards de Francs CFA en 2017, soit une baisse de 1% ;
- Le produit net bancaire a progressé de 14 % pour se situer à 84,8 Milliards de Francs CFA contre 74,1 Milliards de Francs CFA en 2017 ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice 2018 s'établissent à 45,9 Milliards de Francs CFA avec un coefficient d'exploitation (CIR) atteignant 54% contre 55% l'année précédente ;
- Le résultat avant impôt s'affiche à 21,5 Milliards de Francs CFA contre 26,7 Milliards de Francs CFA en 2017 ;
- Le résultat net de l'exercice 2018 ressort à 20,7 Milliards de Francs CFA contre 22,8 Milliards de Francs CFA en 2017.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire le paiement de dividendes d'un montant de quatorze milliards sept cent cinquante-trois millions cinq cent soixante mille huit cent (14 753 560 800) Francs CFA soit 85% du résultat net après imputation du report à nouveau déficitaire.

Le dividende brut par action à distribuer au titre de l'année 2018 est de deux cent soixante-huit (268) Francs CFA soit un dividende net par action de deux cent quarante et un (241) Francs CFA.

En dépit des difficultés, la Banque a su préserver ses acquis grâce au travail acharné de l'ensemble du personnel de la Banque que je voudrais féliciter et encourager à redoubler d'ardeur pour relever les défis de 2019.

Conscient de l'importance des dividendes pour nos Actionnaires et en étroite collaboration avec la Direction Générale, le Conseil d'Administration veillera à mettre en œuvre une stratégie plus efficace en 2019 visant à accroître les bénéfices, afin de maximiser le dividende à verser aux Actionnaires.

## S'agissant des temps forts de l'exercice 2018

Au cours de l'année 2018, la Banque a poursuivi sa politique de digitalisation. Elle a amélioré ses produits électroniques à savoir OMNI, OMNI LITE, Ecobank Mobile et les a mis à la disposition de la clientèle.

Au chapitre de la réforme réglementaire, la Banque a pris les dispositions pour se conformer aux nouvelles dispositions du nouveau plan comptable bancaire et du nouveau dispositif prudentiel applicables aux établissements de crédit et aux compagnies financières de l'UMOA.

La migration du système d'information Flexcuble 7 vers Flexcube 12 a été effectuée en Novembre 2018 pour tenir compte des nouvelles règles prudentielles et comptables. Les difficultés post-migratoires apparues sont prises en charge et font l'objet d'un suivi par la Direction Générale et le Conseil d'Administration.

En application de l'instruction N°48/2012 du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) relative au fractionnement des titres des sociétés inscrites à la cote de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), la Banque a procédé au fractionnement de ses actions en Décembre 2018. L'Assemblée Générale du 04 Décembre 2018 a décidé d'un fractionnement de l'action sous un rapport d'un (1) à cinq (5). Le nombre total d'actions formant le capital social d'Ecobank Côte d'Ivoire a été multiplié par cinq (5), passant de 11 010 120 actions à 55 050 600 actions. La valeur nominale de l'action a été réduite de 2 500 Francs CFA à 500 Francs CFA. Chaque actionnaire détenant une (1) action ancienne a reçu cinq (5) actions nouvelles. Cette décision a entraîné la modification de l'article 6 des statuts de la Banque.

Un autre temps fort a été le départ à la retraite de Monsieur Charles Daboiko, après plus de vingt-cinq (25) ans de bons et loyaux services rendus à Ecobank Côte d'Ivoire et au Groupe Ecobank. Trouver la personne qui sied pour le remplacer était considérée comme une priorité stratégique. Avec l'appui de Ecobank Transnational Incorporated (ETI), notre maison mère, nous avons nommé Monsieur Paul-Harry Aithnard, Directeur Général de Ecobank Côte d'Ivoire, le jeudi 25 Octobre 2018. Il s'est d'emblée mis à la tâche et a élaboré en étroite collaboration avec l'équipe de Direction un plan stratégique pour la période 2019-2021 adopté par le Conseil d'Administration après une retraite de stratégie tenue le 19 Janvier 2019. Ce plan est bâti autour de trois impératifs stratégiques, à savoir :

- croître,
- se diversifier
- être plus productif.

## Au niveau de la gouvernance

Notre Conseil d'Administration a connu des changements en 2018. Il a enregistré :

- La fin du mandat d'Administrateur et de Présidente du Conseil d'Administration de Madame Flore Konan ;
- La démission de Monsieur Marc Giugni, Administrateur et Directeur du Département de la Banque des Grandes Entreprises ;
- La démission de Madame Mareme Mbaye Ndiaye, représentante permanente de ETI ;

- La fin du mandat d'Administrateur et de Directeur Général de Monsieur Charles Daboiko, pour cause de départ à la retraite.

Monsieur Lassina Coulibaly, Administrateur a été nommé Président du Conseil d'Administration, en remplacement de Madame Flore Konan.

Le Conseil d'Administration a obtenu de l'Assemblée Générale de la Banque la nomination, le 04 Décembre 2018, en qualité d'Administrateurs de Ecobank Côte d'Ivoire de :

- La Caisse Nationale de Prévoyance Sociale de la Côte d'Ivoire (CNPS) dont la représentante permanente est Madame Patricia Koizan, Directrice Financière et Comptable de la CNPS ;
- Monsieur Paul-Harry Aithnard.

Au 31 Décembre 2018, le Conseil d'Administration comptait huit (8) membres dont six (6) non-exécutifs et deux (2) exécutifs. Les Administrateurs indépendants sont au nombre de quatre (4). Les critères d'indépendance sont précisés par la charte de gouvernance de la Banque et la réglementation bancaire ivoirienne.

Les dispositions de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés et du Groupement d'Intérêt Economique, la réglementation bancaire ivoirienne, les statuts et la charte de gouvernance de la Banque guident les actions du Conseil d'Administration.

La charte de gouvernance est un outil de bonne gouvernance et permet à chaque acteur majeur de la Banque de jouer un rôle responsable. La charte définit la composition, la mission, les pouvoirs des organes de gouvernance et les règles de leurs interactions.

En application des dispositions susvisées, le Conseil d'Administration, dont la mission première est de veiller aux intérêts des Actionnaires, prend les mesures nécessaires de publicité et d'information prévues par la loi pour leur communiquer, les documents sur la vie de la Banque. Le Conseil d'Administration veille à ce que les Actionnaires exercent leurs droits à l'information et au vote. Les comptes annuels sont tenus à leur disposition au siège de la Banque. Les convocations aux assemblées sont faites dans les délais légaux. L'organisation des réunions leur permet d'exercer librement leur vote. Deux assemblées générales ont été tenues :

- L'une le 29 Mai 2018 pour l'arrêté des comptes et l'affectation du résultat de l'exercice 2017
- L'autre le 04 Décembre 2018 pour l'approbation des états financiers 2017 retraités selon les nouvelles normes comptables et le fractionnement des actions de Ecobank Côte d'Ivoire.

Dans le cadre de sa mission, le Conseil d'Administration, pour s'assurer de la mise en œuvre de la stratégie de la Banque, s'est réuni quatre (4) fois au cours de l'année 2018, les 22 Mars, 29 Mai, 27 Juillet et 25 Octobre 2018.

Par ailleurs, chacun des trois (3) Comités du Conseil d'Administration, à savoir le Comité d'Audit et de Conformité, le Comité des Risques et le Comité de Gouvernance s'est réuni deux (2) fois pour examiner les rapports d'activités des différents départements de la Banque et délibérer sur les aspects relevant de leurs attributions respectives.

Préalablement à la tenue des sessions du Conseil d'Administration, les Comités effectuent leurs travaux et en présentent un compte rendu lors des réunions du Conseil d'Administration.

Le Comité de Gouvernance émet des avis et recommandations sur les questions de gouvernance et de bonnes pratiques favorisant l'atteinte des objectifs fixés et un niveau de qualité du service à la satisfaction de la clientèle.

Le Comité des Risques examine les points relevant de la stratégie et de la gestion des risques de toute nature, en veillant à ce que la Banque prenne les dispositions idoines pour une meilleure gestion globale des risques au regard de sa taille, de son importance et de sa solvabilité.

Le Comité d'Audit et de Conformité analyse le système de contrôle interne et de conformité pour s'assurer de son efficacité et sa robustesse. Ce Comité veille à la mise en œuvre des actions correctives recommandées par les missions d'audit internes et externes. Il vérifie également la fiabilité et l'exactitude des informations financières et comptables avant de les présenter au Conseil d'Administration de sorte à préserver les intérêts des Actionnaires et à rassurer les partenaires et les tiers.

Par ce mécanisme, le Conseil d'Administration dispose des moyens pour contrôler la mise en œuvre des règles de bonnes gouvernance, évaluer l'efficacité du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques et s'assurer du traitement adéquat de l'information comptable et financière.

Vu les exigences de la réglementation en vigueur et la complexité technique des missions de surveillance et de contrôle dévolues aux Administrateurs, il importe de renforcer leur effectif. C'est dans ce contexte que le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire la nomination en qualité d'Administrateurs de la Banque de :

- Madame Assitan Sangano Sagnon
- Madame Anne Marie Konan Payne
- Monsieur François De Sales Nzé.

Au titre de l'exercice 2018 et au regard des travaux effectués, les Administrateurs en fonction ont reçu une rémunération globale de cent quarante-six millions cinq cent mille (146 500 000) Francs CFA au titre de l'exercice 2018.

L'augmentation du nombre d'Administrateurs passant de 8 à 11 et l'accroissement de leurs responsabilités, appellent une révision à la hausse du budget alloué au Conseil d'Administration.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En ma qualité de Président du Conseil d'Administration, je puis vous assurer que notre Banque accomplit ses missions et activités dans le respect des bonnes règles et pratiques de gouvernance et de gestion, gage de ses performances financières et opérationnelles.

Je vous remercie de votre aimable attention.



Lassina Coulibaly  
Président du Conseil d'Administration  
Ecobank Côte d'Ivoire

# Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

# 03

Choix Service 

Paiement de factures 

Sélection du fournisseur

DSTV

Ethiopian  
የኢትዮጵያ

Montant : 10 000 Fcfa

PAYER



# Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2018
2. Lecture du Rapport général et des Rapports spéciaux des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2018
3. Approbation des comptes de l'exercice 2018
4. Affectation du résultat de l'exercice 2018
5. Approbation des conventions réglementées
6. Quitus aux Administrateurs
7. Décharge aux Commissaires aux comptes
8. Fixation des indemnités de fonctions des Administrateurs pour l'exercice 2019
9. Démission d'un Administrateur
10. Renouvellement de mandat d'Administrateurs
11. Nomination d'Administrateurs
12. Vote des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire
13. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

# Utilisez votre carte pour faire vos achats



Pour plus d'informations,  
contactez-nous au  
21 21 00 21 / 800 800 88

Acceptées ici :



VISA



©Brand Communications

ecobank.com



**Ecobank**  
La Banque Panafricaine

# Conseil d'Administration

# 04



# PREMIER BANKING

by Ecobank

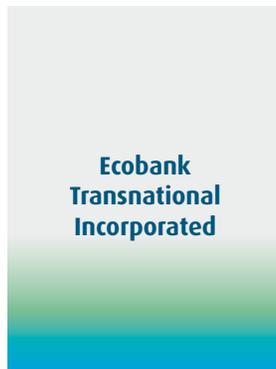
## Conseil d'Administration



**Lassina COULIBALY**  
Président du Conseil  
d'Administration



**Patricia KOIZAN**  
Administrateur  
Représentante permanente de la  
Caisse Nationale de Prévoyance  
Sociale de Côte d'Ivoire (CNPS)



**Alice ANTHONY-  
DIOMANDE**  
Administrateur



**Tertius ZONGO**  
Administrateur



**Michel AKA-ANGHUI**  
Administrateur



**Paul Harry AITHNARD**  
Administrateur Directeur  
Général



**Jean Pierre N'GUESSAN**  
Administrateur



**Martial AKPESE**  
Secrétaire du Conseil  
d'Administration

# POINT Xpress™

- Dépôts (Cash-in)
- Retraits (Cash-out)
- Retraits Xpress Cash
- Transferts d'argent

[ecobank.com](https://ecobank.com)



**Ecobank**  
La Banque Panafricaine

## Equipe de Direction



**Paul Harry AITHNARD**  
Directeur Général



**Yolande AGBEMADON**  
Directrice des Ressources  
Humaines



**Adonis SEKA**  
Directeur de la Banque  
des Grandes Entreprises



**Danielle KOUAME**  
Directrice de la Banque  
Commerciale



**Edgard DJABIA**  
Directeur de la Banque  
des Particuliers



**Koffi BOUADOU**  
Directeur Tansactions  
Services Group



**Jeannette DIAN**  
Directrice de la Gestion  
des Risques



**Jean-Pierre N'GUESSAN**  
Directeur de la Trésorerie



**Mariam COMARA**  
Directrice du Département  
Finance



**Wilfrid AMOIKON**  
Directeur du Département  
de l'Audit Interne



**Aminatou DOSSOU**  
Directrice du Département  
de la Conformité



**Olivier DOMOUA**  
Directeur du Département  
du Contrôle Interne



**Martine KONAN**  
Directeur du Département  
Des Opérations et de la  
Technologie



**Evelyne KAKOU**  
Directrice du Département  
Client Engagement  
Management



**Martial AKPESSE**  
Directeur du Département  
Juridique et Secrétaire  
Général

# Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 Décembre 2018

# 05

omni

Choix Service

Transactions



# Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 Décembre 2018

Mesdames et Messieurs, Chers Actionnaires,

Le Conseil d'Administration de votre Banque vous a convié ce jour à l'Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de l'activité de votre Etablissement durant l'exercice clos le 31 Décembre 2018 et soumettre à votre approbation les états financiers dudit exercice.

Le rapport soumis à votre examen s'articule autour des points saillants suivants :

- Les éléments marquants de l'environnement des affaires,
- Les performances financières de la Banque,
- Les perspectives pour l'année 2019.

## 1/Environnement des affaires

L'environnement des affaires s'analyse à trois niveaux :

- International
- Régional
- National

### Au plan international

L'économie mondiale a poursuivi son expansion en 2018, bien que la croissance de certains pays au troisième trimestre 2018 ait été inférieure aux prévisions. Des facteurs particuliers et spécifiques (nouvelles normes antipollution en Allemagne, catastrophes naturelles au Japon) ont pesé sur l'activité économique de grands pays. Mais cette évolution intervient dans un contexte de détérioration de l'état d'esprit sur les marchés financiers, d'incertitude quant aux politiques commerciales et d'inquiétude pour les perspectives de la Chine. Bien que l'annonce, le 1er Décembre 2018, de la suspension des augmentations de droits de douane pendant 90 jours dans le différend commercial entre les États-Unis et la Chine soit la bienvenue, la reprise possible des tensions au printemps jette une ombre sur les perspectives de l'économie mondiale.

En dehors des États-Unis, la production industrielle a ralenti, en particulier celle des biens d'équipement. La croissance du commerce mondial s'est ralentie pour s'établir bien en deçà des moyennes de 2017. Les indices des directeurs d'achats, notamment dans la catégorie des entrées de commandes, laissent présager des activités futures moins robustes.

Les cours du pétrole brut sont volatils depuis le mois d'Août 2018, du fait notamment, du côté de l'offre, de la politique américaine relative aux exportations de pétrole iranien et, plus récemment, des craintes d'un fléchissement de la demande mondiale.

Les cours des métaux et des produits agricoles de base ont légèrement reculé depuis Août 2018, partiellement en raison d'une demande moins forte de la Chine.

Dans les pays avancés, la hausse des prix à la consommation reste généralement modérée ces derniers mois. Au niveau des pays émergents, les pressions inflationnistes s'atténuent avec la chute des cours du pétrole.

Quant aux conditions financières, elles se sont durcies depuis l'automne dans les pays avancés. Les grandes banques centrales semblent de ce fait adopter une approche plus prudente. La Réserve Fédérale Américaine prévoit un rythme plus progressif de hausse des taux en 2019 et 2020. La Banque Centrale Européenne a également confirmé que la politique monétaire demeurerait largement accommodante, sans hausse des taux directeurs avant au moins l'été 2019.

Sur le marché des changes, le Dollar Américain, début Janvier 2019, est resté globalement inchangé en termes effectifs réels par rapport à Septembre 2018, tandis que l'euro s'est déprécié d'environ 2% en raison du ralentissement de la croissance et des inquiétudes concernant l'Italie. La Livre Sterling s'est dépréciée d'environ 2% sous l'effet de la montée de l'incertitude liée au Brexit. Par contre, le Yen Japonais s'est apprécié d'environ 3%, en raison d'une plus grande aversion pour le risque. Les monnaies de plusieurs pays émergents (dont la Livre Turque, le Peso Argentin, le Real Brésilien, le Rand Sud-Africain, la Roupie Indienne et la Roupie Indonésienne) se sont redressées par rapport à leurs creux d'Août et Septembre 2018.

### Au plan régional

La croissance économique régionale a dépassé 6% en 2018 pour la septième année consécutive, malgré une détérioration des termes de l'échange et la persistance de défis sécuritaires dans certains pays membres. L'inflation est restée faible, compte tenu de l'ancrage du Franc CFA à l'Euro mais aussi d'une offre suffisante de produits vivriers et du faible impact de la hausse des cours mondiaux du pétrole sur les prix intérieurs de produits pétroliers. Les efforts de consolidation budgétaire auraient permis au déficit budgétaire consolidé de passer de 4,3% du PIB en 2017 à 3,9% du PIB en 2018. Les termes de l'échange défavorables ont contribué à une hausse du déficit du compte courant extérieur. La dette publique et le service de la dette se sont accrus, reflétant les niveaux encore élevés des déficits budgétaires et d'autres opérations des Trésors nationaux. La couverture des réserves de change en moins d'importations est passée de 3,9% à fin 2017 à 4,3% à fin 2018, une augmentation facilitée par les émissions d'Euro-obligations par la Côte d'Ivoire et le Sénégal, qui ont également contribué à atténuer les tensions sur la liquidité bancaire.

Dans un contexte d'importantes réformes du cadre prudentiel et réglementaire, le secteur bancaire a continué d'enregistrer de bons résultats, malgré la persistance de zones de vulnérabilité. Ces réformes incluent l'augmentation graduelle, sur plusieurs années, du capital minimum requis pour les établissements bancaires, l'introduction d'un nouveau plan comptable, le renforcement de la supervision consolidée des groupes bancaires, la mise en place d'un cadre de résolution bancaire renforcé ainsi que d'un fonds de garantie des dépôts et de résolution. La mise en œuvre effective de ces importantes réformes devrait rendre le système financier plus stable et plus résilient face aux chocs et lui donner plus de marge pour financer le développement des économies de l'UEMOA.

### Au plan national

La croissance du PIB réel a atteint, selon les estimations, 7,4% en 2018, contre 7,7% en 2017, soutenue par la demande extérieure de produits agricoles et pétroliers et par une demande intérieure accrue résultant de grands projets d'investissements et de la consommation des ménages. L'économie a dû faire face à plusieurs chocs en 2017, dont une forte baisse des prix du cacao, une hausse des prix du pétrole et des tensions sociales. En conséquence, le déficit budgétaire s'est creusé pour atteindre 4,2% du PIB avant de connaître une amélioration à un niveau estimé à 3,8% en 2018. La dette publique a augmenté pour atteindre 48,2% du PIB en 2018, sous l'impulsion des émissions d'euro-obligations en 2017 et 2018. Le risque de surendettement reste modéré. L'inflation a été faible, à un taux estimé à 0,5% en 2018, contre 1,0% en 2017. Le déficit des opérations courantes s'est creusé, passant de 1,8% du PIB en 2017 à 2,7% en 2018.

Les perspectives économiques demeurent favorables, avec une croissance prévue du PIB réel de 7,0% en 2019 et de 6,9% en 2020. Une bonne performance dans le secteur agricole maintiendra l'inflation en dessous du seuil de convergence de 3% pour l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA). Le déficit de la balance courante devrait se stabiliser à 2,8% en 2019, grâce à des importations soutenues de biens d'équipement liés à des projets d'infrastructures.

L'économie reste vulnérable aux chocs extérieurs pouvant résulter d'une évolution défavorable des cours des matières premières (cacao et pétrole principalement) et de conditions climatiques défavorables. Un autre défi urgent consiste à poursuivre la croissance économique et à la rendre plus inclusive par le biais d'une répartition plus équilibrée entre les secteurs, en vue de réaliser une transformation structurelle de l'économie. Pour ce faire, il faudrait améliorer la qualité des produits agricoles et moderniser le secteur industriel en vue de créer des activités à plus forte valeur ajoutée et à forte création d'emplois.

La Côte d'Ivoire a mis en œuvre de nombreuses réformes dans le cadre de son Plan National de Développement 2016-2020. Dans le secteur de l'énergie, les réformes ont été axées sur la soutenabilité financière du secteur, l'apurement des arriérés des producteurs indépendants et l'investissement dans la capacité de production.

En conséquence, la puissance installée a augmenté de 56% entre 2011 et 2018 pour atteindre 2 200 mégawatts. La couverture en électricité rurale est également passée de 33% à 54% de la population rurale. Dans le secteur agricole, les réformes se sont concentrées sur l'accélération du développement des chaînes de valeur et l'augmentation de la transformation locale des principaux produits agricoles, notamment le cacao, les noix de cajou, l'huile de palme et le caoutchouc. L'investissement a également amélioré la qualité et l'accès à l'éducation de base et aux services de santé. Cependant la réduction de la pauvreté et des inégalités reste un défi majeur.

La Côte d'Ivoire est le principal acteur des marchés financiers de l'UEMOA et abrite la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM). Elle a également accru ses investissements dans les infrastructures énergétiques, routières et aériennes et les réseaux de télécommunication régionaux.

## 2/ Performances financières de la Banque au 31 Décembre 2018\*

En 2018, la Banque a évolué dans un environnement réglementaire plus contraignant avec l'entrée en vigueur du nouveau référentiel comptable (PCB révisé) et du nouveau dispositif prudentiel.

L'objectif principal visé par le Régulateur dans le cadre de ces réformes est de renforcer la sécurité et la solidité du système financier, d'améliorer la qualité de l'information financière et de converger vers les normes de Bâle II et III et les standards internationaux (IFRS).

La mise en œuvre de ces deux projets structurants a nécessité certaines actions majeures au sein de ECOBANK COTE D'IVOIRE dont la mise à niveau du système d'information. Aussi, les modalités de premières applications de ces réformes ont eu un impact sur les capitaux propres suite aux retraitements effectués sur les comptes clos au 31 Décembre 2017 et approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 04 Décembre 2018.

Par ailleurs, l'activité bancaire a connu en 2018, des perturbations liées à la crise du secteur CAFE-CACAO avec la liquidation de la société SAFCACAO, l'un des principaux acteurs de la filière. Cette liquidation prononcée au cours du second semestre 2018 a conduit l'ensemble des banques impliquées pour une exposition globale de près de 160 milliards de Francs CFA, à constituer des provisions sur cette créance. L'année 2019 annonce le dénouement de cette crise par la signature d'une convention avec un repreneur de la créance.

Dans ce contexte marqué par les événements sus-cités, l'activité de la Banque affiche un ralentissement, comparée à l'année 2017.

Ainsi, le total du bilan s'est établi à 1 468 Milliards de Francs CFA au 31 Décembre 2018 contre 1 482 Milliards de Francs CFA en Décembre 2017, soit une baisse de 1%. Toutefois, la progression moyenne annuelle du bilan est de 16% sur les cinq dernières années.

Au passif, les ressources collectées auprès de la clientèle sont restées relativement stables (+1%) sur la période, passant à 869 Milliards de Francs CFA contre 863 Milliards de Francs CFA en 2017.

Les capitaux propres de la Banque, ayant intégré l'impact de la mise en œuvre des nouvelles réformes réglementaires qui se traduit par un montant débiteur de 3 332 Millions de Francs CFA, affichent une légère baisse en passant de 111 Milliards de Francs CFA à fin Décembre 2017 à 109 Milliards de Francs CFA au 31 Décembre 2018.

Au niveau de l'actif, le portefeuille titres a crû de 14% pour atteindre 525 Milliards de Francs CFA au 31 Décembre 2018 contre 462 Milliards de Francs CFA à fin Décembre 2017.

Les concours à la clientèle ont significativement progressé passant de 675 Milliards de Francs CFA à 755 Milliards de Francs CFA en 2018, soit une variation de 12%.

Le montant brut des créances en souffrance a atteint 53 Milliards de Francs CFA, affichant un taux de dégradation brut du portefeuille à 6,8%. Les provisions sur créances douteuses et litigieuses à fin Décembre 2018 s'établissent à 26,5 Milliards de Francs CFA.

\* Les données financières de 2017 ont été communiquées sur la base des états financiers retraités dans les comptes pro-formas et validés par les Commissaires aux comptes conformément à l'article 2 de l'instruction 023-2016 relative aux modalités de première application du plan comptable révisé de l'UEMOA.

Les performances au niveau du compte de résultat se traduisent notamment par la progression de 14% affichée par le Produit Net Bancaire qui s'établit à 84,8 Milliards de Francs CFA contre 74,1 Milliards de Francs CFA en 2017.

La marge nette d'intérêts est ressortie à 60,8 Milliards de Francs CFA, soit une hausse de 21% par rapport à 2017. Cette progression a été soutenue par une forte croissance des revenus d'intérêts générés par le portefeuille titres, qui ont augmenté de 4,3 Milliards de Francs CFA et par les produits d'intérêts engrangés sur les crédits à la clientèle en hausse de 1,5 Milliards de Francs CFA.

Cette performance est légèrement atténuée par la baisse des commissions nettes de 5% pour s'établir à 15,9 Milliards de Francs CFA et des revenus de changes de 9% pour s'établir à 8,1 Milliards de Francs CFA.

Les charges de fonctionnement s'établissent à 45,9 Milliards de Francs CFA avec une amélioration du coefficient d'exploitation (CIR) atteignant 54% contre 55% l'année précédente.

La progression de 10,9 Milliards de Francs CFA enregistrée au niveau du coût net du risque est essentiellement liée à la politique d'assainissement du portefeuille et à la mise en application des nouvelles dispositions réglementaires en termes de provisionnement de créances en souffrance.

Ainsi, la Banque clôture l'exercice 2018 avec un résultat brut de 21,5 Milliards de Francs CFA, en baisse de 19% par rapport au bénéfice brut de 26,7 Milliards de Francs CFA réalisé en 2017, pour un résultat net s'établissant à 20,7 Milliards de Francs CFA contre 22,8 Milliards de Francs CFA en 2017\*.

Les résultats de l'année 2018 ont été fortement impactés par la constitution réglementaire d'une provision pour créance douteuse d'un montant de 9,6 Milliards de Francs CFA couvrant la totalité de la créance sur le Groupe SAFACAO mis en liquidation le 18 Juillet 2018.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires, nous vous proposons de répartir comme détaillé ci-après le solde d'une valeur de 17 384 572 374 Francs CFA, composé du résultat net bénéficiaire de l'exercice 2018 de 20 706 537 699 de Francs CFA et du report à nouveau de 2017 négatif de 3.321.965.325 de Francs CFA :

Résultat net de l'exercice	20.706.537.699 Francs CFA
Report à nouveau-exercice antérieur	-3.321.965.325 Francs CFA
<b>Solde disponible avant affectation</b>	<b>17.384.572.374 Francs CFA</b>

<b>Affectations</b>	
Réserves spéciales	2.607.685.856 Francs CFA
Dividendes à distribuer	14.753.560.800 Francs CFA
Report à nouveau	23.325.718 Francs CFA

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire, le paiement de dividendes d'un montant de quatorze milliards sept cent cinquante-trois millions cinq cent soixante mille huit cent (14.753.560.800) Francs CFA, soit 85% du résultat net.

Le dividende brut par action à distribuer au titre de l'année 2018 est de deux cent soixante-huit (268) Francs CFA soit un dividende net par action de deux cent quarante et un (241) Francs CFA.

\* Les données financières de 2017 ont été communiquées sur la base des états financiers retraités dans les comptes pro-formas et validés par les Commissaires aux comptes conformément à l'article 2 de l'instruction 023-2016 relative aux modalités de première application du plan comptable révisé de l'UMOA.

### 3/ Perspectives 2019

2018 a été une année difficile. Les résultats ont marqué une inflexion.

En 2019, le Conseil d'Administration et la Direction Générale prennent l'engagement ferme de poursuivre la mise en application rigoureuse de la stratégie de la Banque pour aboutir à des résultats satisfaisants.

Fidèle à nos valeurs d'excellence et de croissance, et tout en nous diversifiant, nous nous attèlerons à améliorer la rentabilité de la Banque.

Nous veillerons à la qualité du portefeuille par l'octroi de crédits sains et à l'intensification des actions de recouvrement pour réduire de façon significative le niveau des créances douteuses et des provisions.

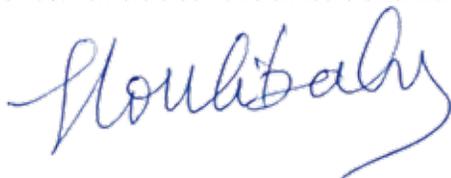
La qualité du service à la clientèle sera notre crédo. Le client sera placé au cœur de toutes nos actions et préoccupations.

Cette recherche continue et constante de la performance ne saurait prospérer sans un capital humain compétent. C'est pourquoi, le développement des ressources humaines aura une place de choix dans nos priorités.

Nous sommes persuadés que, dans la mise en œuvre de notre stratégie, nous continuerons d'être accompagnés par la confiance inestimable et motivante des Actionnaires et de nos partenaires.

Qu'il me soit permis de les remercier et de solliciter leur soutien continu pour qu'ensemble nous puissions hisser au rang de leader du secteur bancaire ivoirien notre Banque Ecobank Côte d'Ivoire.

Je vous remercie de votre aimable attention.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Lassina Coulibaly', with a long, sweeping underline.

Lassina Coulibaly  
Président du Conseil d'Administration  
Ecobank Côte d'Ivoire



## Pour des services de banque mobile simples, 5 Millions de personnes ont choisi notre appli !

À quand votre tour ? Avec des milliers de nouveaux utilisateurs chaque jour, l'appli Ecobank Mobile donne plus de possibilités à plus de gens que jamais.

- Déposez ou retirez de l'argent aux Points Xpress proches de vous
- Envoyez de l'argent en un instant
- Faites des achats sans cash
- Réglez des factures où que vous soyez
- Achetez du crédit téléphonique
- Ouvrez un compte Xpress sur votre téléphone

**Où que vous soyez, quelle que soit votre banque, téléchargez l'appli Ecobank Mobile dès maintenant sur l'App Store ou Google Play.**



ecobank.com



**Ecobank**  
La Banque Panafricaine

# Rapport Général et Rapports Spéciaux des Commissaires aux Comptes sur les états financiers annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2018

# 06

Choix Service ▾

Ouvrir compte ▾  
Xpress

Entrer détails

Créer code PIN

OUVREZ COMPTE





Les rapports des  
Commissaires  
aux comptes  
sont présentés  
dans  
un document  
séparé.

# Comptes annuels 2018 soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire Etats financiers

# 07

## Rapidtransfer

Transfert 

Bénéficiaire 

- Maman
- Emmanuel
- Yapi

Montant : 20 000 Fcfa

CODE PIN : \* \* \* \*

ENVOYER



# Bilan destiné à la publication

**ETAT : COTE D'IVOIRE**
**ETABLISSEMENT : Ecobank COTE D'IVOIRE**

2	0	1	8	1	2
---	---	---	---	---	---

date arrêté

3	1
---	---

A	0	0	5	9
---	---	---	---	---

C I B

J
---

LC

(en millions de Francs CFA)

CODE POSTE	ACTIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2017	31/12/2018
1	CAISSE, BANQUE CENTRALE, CCP	55 603	66 503
2	EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	452 964	515 802
3	CREANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	220 599	62 669
4	CREANCES SUR LA CLIENTELE	675 016	754 938
5	OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	0	0
6	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	25 119	21 538
7	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	0	0
8	AUTRES ACTIFS	19 553	15 423
9	COMPTE DE REGULARISATION	1 703	1 880
10	PARTICIPATION ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	1 806	1 806
11	PART DANS LES ENTREPRISES LIEES	0	0
12	PRETS SUBORDONNES	0	0
13	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	90	81
14	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29 100	27 241
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>1 481 553</b>	<b>1 467 881</b>

# Bilan destiné à la publication

ETAT : COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT : Ecobank COTE D'IVOIRE

2 | 0 | 1 | 8 | 1 | 2

date arrêté

3 | 1

A | 0 | 0 | 5 | 9

C I B

J

LC

(en millions de Francs CFA)

CODE POSTE	PASSIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2017	31/12/2018
1	BANQUES CENTRALES,CCP	0	0
2	DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	455 586	450 290
3	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	862 945	868 925
4	DETTES REPRESENTES PAR UN TITRE	3 939	2 628
5	AUTRES PASSIFS	25 672	25 627
6	COMPTES DE REGULARISATION	8 583	6 766
7	PROVISIONS	1 271	1 962
8	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	12 226	2 204
9	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	111 332	109 479
10	CAPITAL SOUSCRIT	27 525	27 525
11	PRIMES LIEES AU CAPITAL	39 375	39 375
12	RESERVES	21 212	25 194
13	ECARTS DE REEVALUATION	0	0
14	PROVISIONS REGLEMENTEES	0	0
15	REPORT A NOUVEAU(+/-)	384	-3 322
16	RESULTAT DE L'EXERCICE(+/-)	22 836	20 707
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>1 481 553</b>	<b>1 467 881</b>

# Hors Bilan destiné à la publication

ETAT : COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT : Ecobank COTE D'IVOIRE

2	0	1	8	1	2
---	---	---	---	---	---

date arrêté

3	1
---	---

A	0	0	5	9
---	---	---	---	---

C I B

J
---

LC

(en millions de Francs CFA)

CODE POSTE	HORS BILAN	MONTANTS NETS	
		31/12/2017	31/12/2018
	<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>257 964</b>	<b>329 351</b>
1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	179 388	235 651
2	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	78 576	93 700
3	ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0
	<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>165 268</b>	<b>120 845</b>
4	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	0	0
5	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	165 268	120 845
6	ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0

# Compte de résultat destiné à la publication

ETAT : COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT : Ecobank COTE D'IVOIRE

2 | 0 | 1 | 8 | 1 | 2

date arrêté

3 | 1

A | 0 | 0 | 5 | 9

C I B

J

LC

(en millions de Francs CFA)

CODE POSTE	PRODUITS/CHARGES	MONTANTS NETS	
		31/12/2017	31/12/2018
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	72 311	81 669
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	(23 772)	(22 950)
3	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	391	1 854
4	COMMISSIONS (PRODUITS)	16 743	16 025
5	COMMISSIONS (CHARGES)	(1 424)	(1 609)
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	8 927	8 125
7	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENTS ASSIMILES	1 130	243
8	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	163	1 465
9	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	(352)	0
10	<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>74 117</b>	<b>84 822</b>
11	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0
12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	(36 485)	(41 967)
13	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	(4 533)	(3 936)
14	<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>33 100</b>	<b>38 920</b>
15	COÛT DU RISQUE	(6 519)	(17 431)
16	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>26 580</b>	<b>21 488</b>
17	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	167	58
18	<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>26 748</b>	<b>21 546</b>
19	IMPÔTS DUR LES BENEFICES	(3 912)	(839)
20	<b>RESULTAT NET</b>	<b>22 835</b>	<b>20 707</b>

# Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2018

# 08

omni

Choix Service

Transactions



## Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2018

Le Conseil d'Administration décide de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire l'affectation du résultat net bénéficiaire de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, d'un montant de vingt milliards sept cent six millions cinq cent trente-sept mille six cent quatre-vingt-dix-neuf (20 706 537 699) Francs CFA diminué du report à nouveau de l'exercice antérieur déficitaire de trois milliards trois cent vingt et un millions neuf cent soixante-cinq mille trois cent vingt-cinq (3 321 965 325) Francs CFA soit un solde disponible de dix-sept milliards trois cent quatre-vingt-quatre millions cinq cent soixante-douze mille trois cent soixante-quatorze (17 384 572 374) Francs CFA, comme suit :

Résultat net de l'exercice	20 706 537 699 F CFA
Report à nouveau-exercice antérieur	- 3 321 965 325 F CFA
<b>Solde disponible avant affectation</b>	<b>17 384 572 374 F CFA</b>

### Affectations

Réserves spéciales	2 607 685 856 F CFA
Dividendes à distribuer	14 753 560 800 F CFA
Report à nouveau	23 325 718 F CFA

En conséquence, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire de distribuer aux Actionnaires la somme de quatorze milliards sept cent cinquante-trois millions cinq cent soixante mille huit cent (14 753 560 800) Francs CFA, à raison de deux cent soixante-huit (268) Francs CFA brut de dividende par action soit un dividende net par action de deux cent quarante et un (241) Francs CFA.

Le paiement des dividendes s'effectuera à partir du 15 Mai 2019.

# Aidez votre famille à prendre de l'avance avec Ecobank Advantage.

Des salons interactifs Advantage pour tous les clients Ecobank Advantage

Ouvrez un compte Ecobank Advantage dès aujourd'hui.  
Rendez-vous en agence ou sur [ecobank.com/personal-banking](http://ecobank.com/personal-banking)



[ecobank.com](http://ecobank.com)



**Ecobank**  
La Banque Panafricaine

# Démission d'un Administrateur Nomination d'Administrateurs

# 09

Choix Service

Lien Carte

Type

VISA

Numéro

Expiration

AJOUTER CARTES



## Démission d'un Administrateur

L'Administrateur concerné est Madame Mareme Mbaye Ndiaye, représentante permanente de ETI au Conseil d'Administration de Ecobank Côte d'Ivoire.

La désignation de Madame Mareme Mbaye Ndiaye, en qualité de représentante permanente de ETI au Conseil d'Administration de Ecobank Côte d'Ivoire, a été approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire de la Banque du 26 Avril 2017 pour une durée de trois (3) ans devant expirer à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2020 sur les comptes de l'exercice 2019.

Par courrier en date du 12 novembre 2018, Madame Mareme Mbaye Ndiaye a notifié à Ecobank Transnational Incorporated sa démission de son poste de représentante permanente de Ecobank Transnational Incorporated au Conseil d'Administration de Ecobank Côte d'Ivoire.

# Nomination d'Administrateurs

Vu les départs constatés en son sein et la nécessité de renforcer ses effectifs dans le respect des exigences légales, le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire, la nomination en qualité d'Administrateurs de Ecobank Côte d'Ivoire des personnes suivantes :

## 1. Madame Assitan Sanganoko Sagon

Madame Assitan Sanganoko Sagon, de nationalité ivoirienne, née le 31 Janvier 1959, est domiciliée à Abidjan.

Titulaire d'une maîtrise en Sciences Economiques, option gestion des entreprises de l'Université de Ouagadougou, obtenue en 1985, elle a exercé les fonctions de responsable administratif et comptable au sein de sociétés ivoiriennes de 1994 à 1997 avant d'intégrer la BCEAO et la Commission Bancaire de l'UMOA en 1997 où elle a occupé des fonctions importantes dont les principales sont les suivantes :

- Septembre 2013 à Janvier 2017 : Chef de Mission à la Commission Bancaire de l'UMOA
- Avril 2009 à Mai 2013 : Chef du Service des Etudes et des Relations Extérieures
- Janvier 2009- Avril 2009 : Sous-Directeur à la BCEAO chargée de l'intérim du Chef de Division de la Surveillance
- Janvier 2007- Décembre 2008 : Sous- Directeur, Inspecteur chargé de la surveillance des établissements de crédit du Togo et de la Guinée-Bissau
- 1997 à Octobre 2005 : Inspecteur à la Commission Bancaire de l'UMOA

Elle a participé à divers séminaires sur la surveillance bancaire et la stabilité financière, les normes comptables internationales, les dispositions de Bâle II et Bâle III et a également effectué des missions d'inspection des Etablissements de crédit dans la zone UMOA.

## 2. Madame Anne Marie Konan Payne

Madame Anne Marie Konan Payne, de nationalité ivoirienne, née le 1er Janvier 1962, est domiciliée à Abidjan.

Titulaire du diplôme international de l'Ecole Française des Attachés de Presse et des Professionnels de la Communication de l'EFAP Afrique, obtenu en 1994, elle détient plusieurs certificats de spécialité sur les politiques publiques, l'administration publique, la gouvernance.

Ses principales fonctions se présentent comme suit :

- Depuis 2017 : Conseiller en innovation de l'action publique et Directeur du programme de gestion des cadres supérieurs du gouvernement à la Primature
- 2012 à 2017 : Directeur Général du Centre d'Information et de Communication du Gouvernement (CICG)
- 2003 à 2012 : Expert consultant auprès du Gouvernement en charge de la réforme structurelle visant à renforcer la capacité du Gouvernement en matière d'information et de communication.
- 1994 à 2004 : Directeur Général et Président Directeur Général du Cabinet Conseil Pluricom - Stratégie et Communication.

Elle a en outre effectué des missions notamment en qualité de membre du Comité Doing Business, du Comité de Suivi du Programme de Gouvernance Electronique, du Conseil National de la Presse.

### 3. Monsieur François De Sales Nzé

Né le 29 Janvier 1963 et de nationalité ivoirienne, Monsieur François de Sales Nzé, demeurant à Abidjan en Côte d'Ivoire, est Financier de formation.

Il est titulaire :

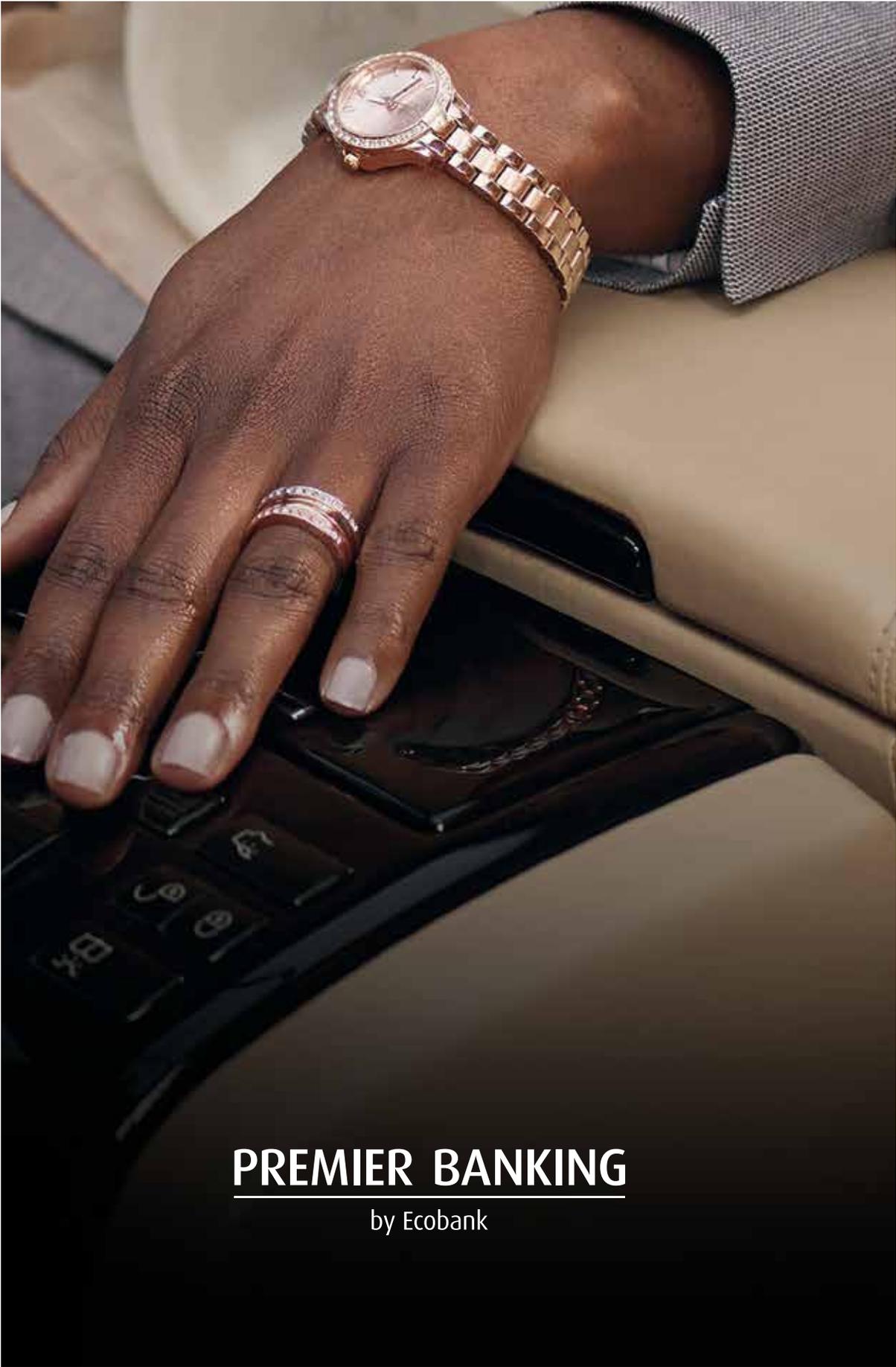
- d'un Master en Business Administration obtenu en 2006 à Informa Management Leadership de l'Académie de Londres,
- d'un Master en Finance obtenu en 1990 à l'Institut d'Administration des Entreprises de Nice
- d'une Maîtrise en Economie obtenue en 1987 à l'Université Nationale de Côte d'Ivoire d'Abidjan.

Riche d'une expérience professionnelle de plus de 25 ans, il a exercé les principales fonctions suivantes :

- Depuis Avril 2010 : Directeur Associé au Cabinet S & F Consulting Côte d'Ivoire
- Novembre 2008 à Mars 2010 : Directeur Général de Comium Côte d'Ivoire
- Juillet 2004 à Septembre 2008 : Directeur Général de Atlantique Télécom Niger
- Janvier 2003 à Juin 2004 : Directeur Commercial et Marketing de Cetel/Zain Congo SA devenue Airtel.
- Novembre 1998 à Décembre 2002 : Directeur des ventes de Orange Côte d'Ivoire
- Janvier 1996 à Octobre 1998 : Directeur Commercial et Marketing de CHOCODI SA

Les personnes ci-dessus sont proposées Administrateurs de Ecobank Côte d'Ivoire pour une durée de trois (3) ans qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de Ecobank Côte d'Ivoire qui statuera en 2022 sur les comptes de l'exercice 2021.

Elles ont déclaré accepter la mission d'Administrateur de Ecobank Côte d'Ivoire et ont affirmé qu'elles ne sont pas frappées d'interdictions ou d'incompatibilités susceptibles d'empêcher l'exercice de la fonction d'Administrateur de Ecobank Côte d'Ivoire lors du Conseil d'Administration du 20 Mars 2019.



# PREMIER BANKING

by Ecobank

# Projets de résolutions soumis au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire

# 10

Choix Service 

Transfert 

Bénéficiaire 

Diomandé

Joyce

Kacou

Montant : 50 000 Fcfa

CODE PIN : \* \* \* \*

ENVOYER



# Projets de résolutions soumis au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire

## Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, du rapport général et des rapports spéciaux des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 Décembre 2018, approuve sans réserve lesdits rapports, les comptes et les états financiers de synthèse de Ecobank Côte d'Ivoire au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 ainsi que les opérations qui y sont mentionnées, tels qu'ils sont présentés et desquels il résulte un bénéfice net de vingt milliards sept cent six millions cinq cent trente-sept mille six cent quatre-vingt-dix-neuf (20 706 537 699) Francs CFA.

## Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat net bénéficiaire de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, d'un montant de vingt milliards sept cent six millions cinq cent trente-sept mille six cent quatre-vingt-dix-neuf (20 706 537 699) Francs CFA diminué du report à nouveau de l'exercice antérieur déficitaire de trois milliards trois cent vingt et un millions neuf cent soixante-cinq mille trois cent vingt-cinq (3 321 965 325) Francs CFA soit un solde disponible de dix-sept milliards trois cent quatre-vingt-quatre millions cinq cent soixante-douze mille trois cent soixante-quatorze (17 384 572 374) Francs CFA, comme suit :

Résultat net de l'exercice	20 706 537 699 F CFA
Report à nouveau-exercice antérieur	- 3 321 965 325 F CFA
<b>Solde disponible avant affectation</b>	<b>17 384 572 374 F CFA</b>

### Affectations

Réserves spéciales	2 607 685 856 F CFA
Dividendes à distribuer	14 753 560 800 F CFA
Report à nouveau	23 325 718 F CFA

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer aux Actionnaires la somme de quatorze milliards sept cent cinquante-trois millions cinq cent soixante mille huit cent (14 753 560 800) Francs CFA, à raison de deux cent soixante-huit (268) Francs CFA brut de dividende par action.

Le paiement des dividendes s'effectuera à partir du 15 Mai 2019.

## Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des termes du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions intervenues dans le cadre des articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique du Traité de l'OHADA et de l'article 45 de l'ordonnance N°2009-385 du 1er Décembre 2009 portant réglementation bancaire en Côte d'Ivoire et approuve lesdites conventions.

## Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les rémunérations exceptionnelles et les remboursements des frais de voyage, déplacements et dépenses engagées dans l'intérêt de la société au profit des Administrateurs visés par l'article 432 de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique du Traité de l'OHADA, approuve ledit rapport.

## Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, donne quitus sans aucune réserve aux Administrateurs de l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2018.

## Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport général et des rapports spéciaux des Commissaires aux comptes, donne décharge aux Commissaires aux comptes sans aucune réserve de l'exécution de leur mission au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2018.

## Septième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer, pour l'exercice 2019, à deux cent cinquante millions (250 000 000) de Francs CFA, le montant brut de l'indemnité de fonction allouée aux Administrateurs, en rémunération de leur mission.

## Huitième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission de Madame Mareme Mbaye Ndiaye de sa fonction d'Administrateur représentante permanente de ETI au Conseil d'Administration de Ecobank Côte d'Ivoire et lui donne quitus pour l'exécution de sa mission.

## Neuvième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les mandats d'Administrateurs de Ecobank Côte d'Ivoire, de Messieurs Lassina Coulibaly et Michel Aka-Anghui, arrivent à expiration, à l'issue de la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Ecobank Côte d'Ivoire de :

- Monsieur Lassina Coulibaly pour une durée d'un (1) an, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale de 2020 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019.
- Monsieur Michel Aka-Anghui pour une durée de trois (3) ans, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale de 2022 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

## Dixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'originaux, d'expéditions, d'extraits ou de copies des présentes résolutions, à l'effet d'accomplir toutes les formalités prescrites par la loi.

L'Assemblée Générale Ordinaire, sous réserve de l'avis favorable de la Commission Bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine, nomme, en qualité d'Administrateurs de Ecobank Côte d'Ivoire :

- 1) Madame Assitan Sanganoko Sagnon
- 2) Madame Anne Marie Konan Payne
- 3) Monsieur François De Sales Nzé

Les informations détaillées (état civil, formation, expérience professionnelle) concernant Madame Assitan Sanganoko Sagnon, Madame Anne Marie Konan Payne et Monsieur François De Sales Nzé ont été mises à la disposition de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Madame Assitan Sanganoko Sagnon, Madame Anne Marie Konan Payne et Monsieur François De Sales Nzé sont nommés Administrateurs de Ecobank Côte d'Ivoire pour une durée de trois (3) ans qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de Ecobank Côte d'Ivoire qui statuera en 2022 sur les comptes de l'exercice 2021.

Ils ont déclaré accepter la mission d'Administrateur de Ecobank Côte d'Ivoire et ont affirmé qu'ils ne sont pas frappés d'interdictions ou d'incompatibilités susceptibles d'empêcher l'exercice de la fonction d'Administrateur de Ecobank Côte d'Ivoire lors du Conseil d'Administration du 20 Mars 2019.

## **Onzième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'originaux, d'expéditions, d'extraits ou de copies des présentes résolutions, à l'effet d'accomplir toutes les formalités prescrites par la loi.

Payez ici  
avec



EcobankPay

# Autres informations sur Ecobank Côte d'Ivoire au 31 Décembre 2018

# 11

## Rapidtransfer

Transfert 

Bénéficiaire 

Essis

Paul

Aya

Montant : 15 000 Fcfa

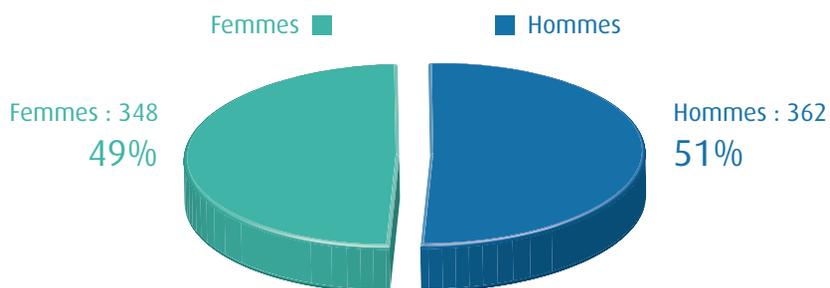
CODE PIN : \* \* \* \*

ENVOYER



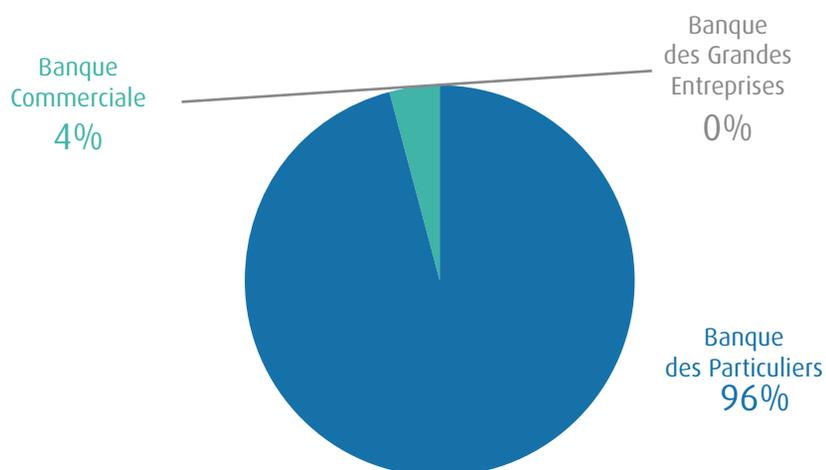
# Autres informations sur Ecobank Côte d'Ivoire au 31 Décembre 2018

## 1. Effectif au 31/12/2018 : 710 employés



## 2. Nombre de Clients :

	Banque des Particuliers	Banque Commerciale	Banque des Grandes Entreprises	Total clients
Nombre de clients	289 154	10 800	729	300 683



### 3. Réseau d'agences :

ZONE	N°	AGENCES	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE	CONTACTS
	1	PLATEAU CAISTAB	Plateau Avenue Terrasson de Fougères Immeuble Alliance	20 31 92 00
	2	ADJAME	Adjamé Forum des Marchés	20 30 45 40
	3	YOPOUGON KOUTE	Yopougon Terminus du Bus 40 en face de la Pharmacie Kouté	23 51 74 33
	4	YOPOUGON NIANGON	Yopougon Niangon en face du Marché	23 50 08 70 / 71
<b>ZONE</b>	5	YOPOUGON FIGGAYO	Face espace Ficgayo voisin à la pharmacie principale	23 53 51 45
<b>ABIDJAN</b>	6	ABOBO GARE INTERNATIONALE	Abobo PK 18 à la Gare Internationale	21 00 38 86
<b>CENTRE</b>	7	YOPOUGON BEL AIR	Yopougon Pharmacie Bel air	23 51 60 00
	8	PLATEAU CCIA	Plateau blvd Angoulvant Immeuble le Manguier	20 20 70 95 / 97
	9	ABOBO SANTE	Grand maché d' abobo près de la pharmacie Santé	21 03 34 41 21 00 38 86
	10	PLATEAU DOKOUI	Plateau Dokoui Carrefour Azur avant la SODECI	20 31 92 00
	11	PLATEAU SIEGE	Plateau Immeuble ECOBANK Avenue Houdaille Place de la République	20 31 92 00
	1	II PLATEAUX ENA	II Plateaux Face ENA Blvd Iatrilie	22 40 40 64/10
	2	II PLATEAUX AGHIEN	II Plateaux AGHIEN face Mosquée Aghien	22 52 63 70 / 73
	3	COCODY SAINT JEAN	Cocody Pharmacie Saint JEAN en face Cité Rouge	22 40 09 70 / 71
	4	RIVIERA PALMERAIE ROSIERS	Palmeraie Grand Carrefour Boulevard Rosiers	22 49 00 10 /11
<b>ZONE</b>	5	ANGRE DJIBI	ANGRE DJIBI	22 50 80 35/ 37
<b>ABIDJAN</b>	6	COCODY ST PIERRE DES ROSEES	Riviera 3 Route Lycée Français	22 47 42 75 / 79
<b>NORD</b>	7	COCODY CITE DES ARTS	Cocody cité des Arts face INSAAC	22 48 23 00/01
	8	II PLATEAUX VALLON	Cocody Rue des Jardins	22 40 09 00
	9	COCODY ABATA	Route de Bingerville	07 37 07 59
	10	II PLATEAUX TERA	Cocody Vallon Galerie Tera	22 52 70 86

ZONE	N°	AGENCES	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE	CONTACTS
	1	TREICHVILLE MARCHE	Avenue 1, Immeuble Treich Center	21 35 24 55/51
	2	KOUMASSI VGE	Bd VGE, grand carrefour de Koumassi	21 21 68 55/57
	3	GRAND BASSAM	Immeuble VETECO face Station Shell	21 30 37 10
	4	MARCORY BVD GABON	Marcory Bd du Gabon, face Pharmacie Soleil	21 21 49 90
	5	ABOISSO	Quartier Commerce, Face Palais de Justice	21 30 66 62/63
<b>ZONE ABIDJAN SUD</b>	6	TREICHVILLE ARRAS	Treichville Arras, Rue 38, Avenue 26	21 75 54 85
	7	MARCORY FULGENCE	Marcory, Quartier Brou Fulgence, Immeuble Massarana	21 75 99 90
	8	PORT BOUET	Face Mairie de Port-Bouët, Près du Centre Pilote	21 75 64 85/87
	9	MARCORY MARCHE	Marcory Grand Marché, près du restaurant Le YOTA	21 21 49 30/31
	10	NOE	Noé Commerce, à 200m Poste Frontalier Côte d'Ivoire-Ghana	21 30 66 62
	11	MARCORY ZONE 4 C	Marcory Zone 4 C – angle Rue Pierre & Marie Curie, Rue Dr Calmette	21 75 60 30/31
	12	TREICHVILLE BVD MARSEILLE	Boulevard de Marseille Zone 3 KM4	21 23 03 70/71

ZONE	N°	AGENCES	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE	CONTACTS
<b>ZONE CENTRE</b>	1	BOUAKE	Blvd HOUPHOUET Boigny, Imm LONACI	31 65 69 10/11
	2	ADZOPE	Quartier commerce, face Sideci	23 56 01 25/26
	3	ABENGOUROU	Axe principal, face au Centre Social	35 90 00 80/81
	4	BONDOUKOU	Face Rond-Point du Marché	35 91 65 25/27
	5	YAMOOUSSOUKRO	Axe principal, près de MOOV CI	30 64 62 66/68
	6	KORHOGO	Quartier Serville Route de Ferkessedougou	36 86 13 09
<b>ZONE OUEST</b>	1	SAN PEDRO CITE	Rue des banques, immeuble ADK, rez de chaussée	34 71 73 05 /06
	2	DALOA	Rue du commerce, Imm BASSALY	32 78 82 25 / 28
	3	GAGNOA	Quartier commerce, près station CORLAY	32 77 70 35 / 36
	4	SOUBRE	Rue du commerce, DABA DAGNOGO	34 72 22 85 / 86
	5	SAN PEDRO BARDOT	BARDOT route de Grand BERREBY	34 71 14 59 / 60
	6	MEAGUI	Quartier NOGBOLO, route de SAN PEDRO	34 72 66 30 / 31
	7	ISSIA	Quartier commerce, face pharmacie espoir	32 77 00 60 / 61
	8	DUEKOUÉ	Quartier Belle Ville Gare des Grumiers	33 70 27 50 / 51
	9	VAVOUA	Quartier Seboufla Gare Routière	32 74 47 04
	10	MAN	Quartier Commerce Rue des Banques	37 79 18 15
<b>TOTAL</b>	49			

# 12

## Annexes

- Annexe 1 - Règles et informations pratiques pour participer à l'Assemblée
- Annexe 2 - Convocation
- Annexe 3 - Pouvoirs
- Annexe 4- Bulletin de vote

Choix Service ▾

Scanner ▾



Montant : 20 000 Fcfa

PA



# Annexe 1 - Règles et informations pratiques pour participer à l'Assemblée

## Formalités préalables à accomplir pour participer à l'Assemblée

Pour participer à l'Assemblée, l'Actionnaire doit justifier de la propriété ou de la représentation d'au moins une (1) action. Il est justifié du droit de participer à l'Assemblée par l'enregistrement comptable des actions au nom de l'Actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure locale de Côte d'Ivoire, soit dans les registres de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les registres de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité.

L'Actionnaire devra s'assurer qu'il est inscrit sur la liste des Actionnaires ou obtenir de sa Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) une attestation justifiant qu'il est actionnaire de Ecobank Côte d'Ivoire.

## Modalités de participation

L'Actionnaire peut se présenter sans formalité préalable muni de sa carte nationale d'identité et le cas échéant de son attestation justifiant sa qualité d'Actionnaire de Ecobank Côte d'Ivoire.

L'Actionnaire qui ne désire pas participer à l'Assemblée, peut se faire représenter en renvoyant le formulaire de pouvoir au siège de la Banque sis au Plateau Place de la République Avenue Houdaille à la Direction Juridique et du Secrétariat Général ou par Fax au 20 21 88 16 ou par voie électronique à l'adresse [ecisecretariatgl@ecobank.com](mailto:ecisecretariatgl@ecobank.com).

Par ce formulaire, il donne pouvoir à une personne actionnaire ou non de voter en son nom.

## Comment remplir le formulaire de pouvoirs

Le formulaire de pouvoirs doit être rempli par l'Actionnaire qui a choisi de se faire représenter à l'Assemblée.

L'Actionnaire, personne physique, doit :

- Renseigner son nom, prénom et adresse dans les espaces prévus à cet effet;
- Indiquer le nombre d'actions détenues en chiffres et en lettres;
- Indiquer le nom de la personne à laquelle il donne pouvoir;
- Dater et signer le formulaire en faisant précéder la signature de la mention « Bon pour pouvoir »

L'Actionnaire, personne morale devra en outre :

- Préciser sa dénomination, son siège, son adresse, dans les espaces prévus à cet effet;
- Dater et faire signer le formulaire par un représentant de la société dûment habilité à cet effet;
- Apposer le cachet de la société après la signature.

L'Actionnaire (personne morale ou physique) a la possibilité de désigner une deuxième personne pour le représenter, au cas où la première ne peut pas assister à l'Assemblée.

## Informations pratiques

L'Assemblée commencera à 10 heures à l'Espace Latrille Events sis à Cocody Deux Plateaux Boulevard Latrille.

Les Actionnaires ou leur représentant seront accueillis à partir de 9 heures pour les formalités d'enregistrement et d'installation.

Les Actionnaires ou leur représentant se présenteront dans la salle d'accueil munis de leur carte nationale d'identité pour émarger sur la feuille de présence.

Des badges d'accès seront remis aux Actionnaires ou à leur représentant pour leur permettre d'accéder à la salle de l'Assemblée.

---

Les Actionnaires ou leur représentant sont invités à se conformer aux indications et précisions qui leur seront données dans la salle de l'Assemblée concernant notamment le déroulement de la séance, les modalités du vote.

Il est rappelé aux Actionnaires ou à leur représentant que chaque action détenue correspond à une voix.

Le vote se fera à mainlevée. Pour les besoins de la rédaction du procès-verbal de l'Assemblée Générale, un bulletin de vote sera remis aux Actionnaires ou à leurs mandataires qui sont invités à le renseigner et à le retourner au Secrétaire Général de la Banque à l'issue de l'Assemblée Générale.

La Direction Juridique et du Secrétariat Général de la Banque met à la disposition des Actionnaires toute la documentation requise au siège de la Banque.

Un bulletin de vote sera mis à la disposition des Actionnaires ou de leur mandataire.

## Annexe 2 - Convocation

### Ecobank Côte d'Ivoire

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 27 525 300 000 Francs CFA ayant son siège à Abidjan Plateau, Place de la République, Avenue Houdaille, Immeuble Ecobank, 01 BP 4107 Abidjan 01, Côte d'Ivoire, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier d'Abidjan sous le numéro CI-ABJ-1988-B-130 729, inscrite sur la liste des Banques sous le numéro A 0059 J et cotée à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières d'Abidjan.

### Avis de convocation

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de Ecobank Côte d'Ivoire, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le mardi 16 Avril 2019, à 10 heures, à l'Espace Latrille Events sis à Abidjan Cocody Deux Plateaux sur le Boulevard Latrille, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2018
2. Lecture du Rapport général et des Rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2018
3. Approbation des comptes de l'exercice 2018
4. Affectation du résultat de l'exercice 2018
5. Approbation des conventions réglementées
6. Quitus aux Administrateurs
7. Décharge aux Commissaires aux Comptes
8. Fixation des indemnités de fonctions des Administrateurs pour l'exercice 2019
9. Démission d'un Administrateur
10. Nomination d'Administrateurs
11. Vote des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire
12. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale Ordinaire sera tenue à la disposition des Actionnaires au siège social de la Banque ci-dessus indiqué, à la Direction Juridique et du Secrétariat Général.

Tout Actionnaire pourra assister personnellement à cette Assemblée sur justification de son identité ou s'y faire représenter.

Tout Actionnaire désirant se faire représenter est prié de retirer le formulaire de pouvoirs à donner aux mandataires au siège de Ecobank Côte d'Ivoire, le remplir et le déposer directement au siège de Ecobank Côte d'Ivoire à la Direction Juridique et du Secrétariat Général ou l'envoyer par la poste (01 BP 4107 Abidjan 01 Côte d'Ivoire) ou par mail à [ecisecretariatgl@ecobank.com](mailto:ecisecretariatgl@ecobank.com).

Les projets de résolutions à soumettre au vote des Actionnaires sont les suivants :

### Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, du rapport général et des rapports spéciaux des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 Décembre 2018, approuve sans réserve lesdits rapports, les comptes et les états financiers de synthèse de Ecobank Côte d'Ivoire au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 ainsi que les opérations qui y sont mentionnées, tels qu'ils sont présentés et desquels il résulte un bénéfice net de vingt milliards sept cent six millions cinq cent trente-sept mille six cent quatre-vingt-dix-neuf (20 706 537 699) Francs CFA.

## Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat net bénéficiaire de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, d'un montant de vingt milliards sept cent six millions cinq cent trente-sept mille six cent quatre-vingt-dix-neuf (20 706 537 699) Francs CFA diminué du report à nouveau de l'exercice antérieur déficitaire de trois milliards trois cent vingt et un millions neuf cent soixante-cinq mille trois cent vingt-cinq (3 321 965 325) Francs CFA soit un solde disponible de dix-sept milliards trois cent quatre-vingt-quatre millions cinq cent soixante-douze mille trois cent soixante-quatorze (17 384 572 374) Francs CFA, comme suit :

Résultat net de l'exercice	20 706 537 699 F CFA
Report à nouveau-exercice antérieur	- 3 321 965 325 F CFA
<b>Solde disponible avant affectation</b>	<b>17 384 572 374 F CFA</b>

### Affectations

Réserves spéciales	2 607 685 856 F CFA
Dividendes à distribuer	14 753 560 800 F CFA
Report à nouveau	23 325 718 F CFA

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer aux Actionnaires la somme de quatorze milliards sept cent cinquante-trois millions cinq cent soixante mille huit cent (14 753 560 800) Francs CFA, à raison de deux cent soixante-huit (268) Francs CFA brut de dividende par action.

Le paiement des dividendes s'effectuera à partir du 15 mai 2019.

## Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des termes du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions intervenues dans le cadre des articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique du Traité de l'OHADA et de l'article 45 de l'ordonnance N°2009-385 du 1er Décembre 2009 portant réglementation bancaire en Côte d'Ivoire et approuve lesdites conventions.

## Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les rémunérations exceptionnelles et les remboursements des frais de voyage, déplacements et dépenses engagées dans l'intérêt de la société au profit des Administrateurs visés par l'article 432 de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique du Traité de l'OHADA, approuve ledit rapport.

## Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, donne quitus sans aucune réserve aux Administrateurs de l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2018.

## Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport général et des rapports spéciaux des Commissaires aux comptes, donne décharge aux Commissaires aux comptes sans aucune réserve de l'exécution de leur mission au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2018.

## Septième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer, pour l'exercice 2019, à deux cent cinquante millions (250 000 000) de francs CFA, le montant brut de l'indemnité de fonction allouée aux Administrateurs, en rémunération de leur mission.

## Huitième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission de Madame Mareme Mbaye Ndiaye de sa fonction d'Administrateur représentante permanente de ETI au Conseil d'Administration de Ecobank Côte d'Ivoire et lui donne quitus pour l'exécution de sa mission.

## Neuvième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les mandats d'Administrateurs de Ecobank Côte d'Ivoire, de Messieurs Lassina Coulibaly et Michel Aka-Anghui de Ecobank Côte d'Ivoire, arrivent à expiration, à l'issue de la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Ecobank Côte d'Ivoire de :

- Monsieur Lassina Coulibaly pour une durée d'un (1) an, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale de 2020 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019.
- Monsieur Michel Aka-Anghui pour une durée de trois (3) ans, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale de 2022 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

## Dixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, sous réserve de l'avis favorable de la Commission Bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine, nomme, en qualité d'Administrateurs de Ecobank Côte d'Ivoire :

- 1) Madame Assitan Sanganoko Sagnon
- 2) Madame Anne Marie Konan Payne
- 3) Monsieur François De Sales Nzé

Les informations détaillées (état civil, formation, expérience professionnelle) concernant Madame Assitan Sanganoko Sagnon, Madame Anne Marie Konan Payne et Monsieur François De Sales Nzé ont été mises à la disposition de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Madame Assitan Sanganoko Sagnon, Madame Anne Marie Konan Payne et Monsieur François de Sales Nzé sont nommés Administrateurs de Ecobank Côte d'Ivoire pour une durée de trois (3) ans qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de Ecobank Côte d'Ivoire qui statuera en 2022 sur les comptes de l'exercice 2021.

Ils ont déclaré accepter la mission d'Administrateur de Ecobank Côte d'Ivoire et ont affirmé qu'ils ne sont pas frappés d'interdictions ou d'incompatibilités susceptibles d'empêcher l'exercice de la fonction d'Administrateur de Ecobank Côte d'Ivoire lors du Conseil d'Administration du 20 Mars 2019.

## Onzième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'originaux, d'expéditions, d'extraits ou de copies des présentes résolutions, à l'effet d'accomplir toutes les formalités prescrites par la loi.

Le présent avis ne concerne que les Actionnaires de Ecobank Côte d'Ivoire et non les Actionnaires de Ecobank Transnational Incorporated (ETI), Société Anonyme, ayant son siège social à Lomé- Togo.

Le Conseil d'Administration

# Annexe 3 - Ecobank Côte d'Ivoire

## Assemblée Générale Ordinaire du mardi 16 Avril 2019

### Pouvoir

Je/ Nous \_\_\_\_\_  
(Nom, Prénoms ou Dénomination sociale)

Adresse ou siège social \_\_\_\_\_

Propriétaire de<sup>1</sup> \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ actions.

A laquelle (auxquelles) sont rattachées \_\_\_\_\_ voix  
En conservation auprès de la SGI/ Banque (\*) \_\_\_\_\_

Agissant en qualité d'actionnaire de Ecobank Côte d'Ivoire constituée pour mandataire sans faculté de substituer (\*\*)

M. / Mme \_\_\_\_\_

Ou à défaut M. / Mme \_\_\_\_\_

Afin de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mardi seize (16) Avril 2019 à partir de 10 heures à l'Espace Latrille Events sis à Abidjan Cocody Deux Plateaux sur le Boulevard Latrille.

En conséquence, assister à ladite Assemblée Générale, signer la feuille de présence et toutes autres pièces, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes et généralement, faire le nécessaire.

Le présent pouvoir conservera tous ses effets pour toutes les Assemblées successivement réunies à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour en cas de remise pour défaut de quorum ou toute autre cause.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature<sup>2</sup>

#### Notes importantes

(\*) A défaut d'une légalisation formelle, le présent Pouvoir, pour être valide devra comporter le cachet de la SGI EDC Investment Corporation, ou le cachet du Conservateur des Titres indiqué ci-haut. Les photocopies ne seront pas recevables.

(\*\*) Le Pouvoir ne peut être donné qu'à une personne majeure

1 Nombre d'action(s) chiffres et en toutes lettres

2 Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »



## Annexe 4 - Ecobank Côte d'Ivoire - Bulletin de vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du mardi 16 Avril 2019

### Actionnaire

M./Mlle/Mme \_\_\_\_\_

Titulaire de la CNI ou du passeport n° \_\_\_\_\_

Délivré le \_\_\_\_\_ expirant le \_\_\_\_\_

Boite postale : \_\_\_\_\_

Tel. / Cel : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Détenteur de \_\_\_\_\_ actions

### Mandataire

M./Mlle/Mme \_\_\_\_\_

Tel./Cel : \_\_\_\_\_



Nous vous prions de remplir le présent formulaire et le retourner au Secrétaire Général de la Société.

1. Approbation des comptes

Pour

Contre

Abstention

2. Affectation du résultat

Pour

Contre

Abstention

3. Approbation des conventions réglementées

Pour

Contre

Abstention

4. Rémunérations exceptionnelles  
Remboursements de frais aux Administrateurs

Pour

Contre

Abstention

5. Quitus aux Administrateurs

Pour

Contre

Abstention

6 Décharge aux Commissaires aux comptes

Pour

Contre

Abstention

7. Indemnité de fonction des Administrateurs.

Pour

Contre

Abstention

8 Démission d'un Administrateur

Pour

Contre

Abstention

9. Nomination d'Administrateurs

Pour

Contre

Abstention

10. Pouvoirs pour formalités

Pour

Contre

Abstention

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_







---

# Notes

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

